

Mairie de Saint-Agnant près Crocq

Compte rendu
du Conseil Municipal du 17 septembre 2018

Ordre du jour selon convocation du 12 septembre 2018 :

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal relatif à la séance du 23 août 2018
- Compétences de la nouvelle intercommunalité : obligatoires, optionnelles et facultatives (cf documentation distribuée)
- Situation du commerce communal / modalités de fonctionnement et de gestion
- Remplacement de la secrétaire suite à une proposition d'emploi à temps complet
- Travaux maison « Léger » en régie
- Commémoration Saint-Michel : samedi 29 septembre
- Etat des emplois communaux
- Informations diverses
- Questions à la demande des participants

Présents : BERGER Denise, BOURGNINAUD Fatima, CHAUSSAT Jean-Christophe, CHAUSSAT Vincent, DUBET Jacques, MASSACRIER Christian, VERNY Laurent, WELZER Jean-Paul

Excusés : PEYRAUD Jean-Michel,

En sa qualité de secrétaire de mairie : Catherine AUBIER

Un pouvoir de Jean-Michel PEYRAUD pour Jean-Paul WELZER, qui l'accepte.

Le Maire ouvre la séance à 20h15

Secrétaire de séance : Jacques DUBET

➤ **Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 23 août 2018**

➤ **Compétences de la nouvelle intercommunalité**

Jean-Paul Welzer précise que ces compétences devront être exercées à compter du 1^{er} janvier prochain.

Il existe 3 types de compétences :

- obligatoires de par la loi
- optionnelles
- facultatives

Il s'agit aujourd'hui de recueillir l'avis du conseil sur la prise ou pas de compétences, autres qu'obligatoires.

Après avoir détaillé et discuté sur les diverses compétences, le conseil arrête son avis de la façon suivante :

- Compétence optionnelle « ComCom » :

Voirie à condition que chaque commune soit interrogée sur le choix des travaux à effectuer – vote à l'unanimité

- Compétences optionnelles « Commune » :

Ecole ; Action sociale – vote à l'unanimité

- Compétences supplémentaires « Commune » :-services aux écoles
- Compétences supplémentaires « ComCom » : Numérique/haut débit – PNR et chemins GR – SDIS

Un prochain vote de la ComCom arrêtera définitivement les compétences prises et devra ensuite déterminer pour chacune de ces compétences prises, l'intérêt communautaire à exercer.

➤ **Situation du commerce**

Mme Béatrice Dumas a fait part au maire de son intention de résilier le bail et de partir - sans toutefois donner, à ce stade, une date de départ précise.

Une discussion s'engage alors sur la suite possible à donner sans toutefois arrêter une position - partant du principe qu'il convient d'avoir plus de précisions de la part du bistrot sur leurs intentions réelles.

Toutefois par 6 voix pour la reprise contre 3 - le conseil souhaite poursuivre une activité dans ces lieux, même si, pour l'instant, l'activité et le mode de fonctionnement restent à définir.

➤ **Remplacement de la secrétaire de mairie**

Suite à la démission de Cathy Aubier pour prendre un poste à plein temps dans une autre collectivité locale, Jean-Paul Welzer précise qu'il devra trouver une autre secrétaire - sachant que l'offre sur le marché est très réduite , car il n'y a pas de secrétaire déjà formée immédiatement disponible....

➤ **Travaux maison « Léger » en régie**

Il est proposé au Conseil d'effectuer selon le principe de travaux en régie, effectués par la commune avec ses salariés, des travaux qui ne présentent pas de normes de sécurité particulières.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, cette façon de faire qui coûtera moins cher au final à la collectivité, même si cela risque d'être plus long.

➤ **Commémoration de la Saint-Michel**

A cette occasion une exposition sera organisée pour célébrer le 40ème anniversaire de la Légion qui a sauté sur Kolwezi.

Un ancien participant légionnaire sera décoré en présence des autorités civiles et militaires

La messe est prévue à 11H15

Un repas le midi sur place est organisé par le comité des Fêtes

Une tente sera montée pour abriter les personnes pendant le repas

➤ **Etat des emplois communaux à la mi-septembre**

1 cantonnier titulaire

+ 1 contrat aidé sur 20h/semaine pendant un an

+ 1 agent à raison d'1 jour /semaine pendant 1 an

+ 1 agent ménage sur 1 jour semaine (4h)/

+ 1 secrétaire sur 19h/semaine

➤ **Information**

DETR 2019 envisagée : construction d'un entrepôt communal.

Pas de questions particulières de la part des participants

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45

Vu le secrétaire

Vu le maire